



Société en Commandite par Actions
au capital de 82 661 522,50 euros
Siège social : 105 avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris
784 393 530 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

7 JUIN 2013

- RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE -

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En complément du Rapport de la Gérance, qui vous a détaillé les activités et les résultats du Groupe, le présent rapport du Conseil de Surveillance a pour objet, notamment, de vous donner son avis sur sa mission de contrôle permanent de la gestion du Groupe.

Au titre de l'exercice 2012, le Conseil de Surveillance s'est réuni à trois reprises (le 14 mars 2012, le 31 août 2012 et le 14 mars 2013) afin d'examiner l'activité du Groupe ainsi que les comptes annuels et semestriels de la Société et du Groupe sur la base des documents qui lui ont été transmis par la Gérance.

À chacune de ces réunions, auxquelles ont participé les Commissaires aux Comptes, le Conseil a été informé par la Gérance :

- de l'évolution de chaque branche d'activité et de ses perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance ;
- des acquisitions et/ou des cessions d'activités ou de filiales, des prises de participation et, plus généralement, de tout investissement majeur ;
- de l'évolution de l'endettement bancaire et de la structure financière dans le cadre de la politique financière définie par la Gérance ;
- des procédures de contrôle interne définies et élaborées par les sociétés du Groupe sous l'autorité de la Gérance ;
- des projets de résolutions présentées par la Gérance aux Assemblées Générales des actionnaires.

Chaque réunion du Conseil de Surveillance a été précédée par une réunion du Comité des Comptes qui, après avoir procédé à un examen détaillé des états financiers et des procédures comptables et pris connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques, a rendu compte de sa mission au Conseil.

En matière de gouvernance, le Conseil de Surveillance, lors de la séance du 14 mars 2013, s'est penché sur la composition du Conseil, tant au regard des règles de mixité, que des critères d'indépendance fixés par le Code AFEP/MEDEF. Il s'est ainsi prononcé sur le renouvellement des mandats venant à expiration et les propositions de nomination de nouveaux membres féminins à présenter à la prochaine Assemblée des actionnaires. Il a, enfin, procédé à la cooptation d'un nouveau membre, Madame Claudine Clot, en remplacement d'un membre démissionnaire.

Le Conseil a également approuvé, lors de cette réunion, les conventions réglementées qui lui ont été soumises, ainsi que le projet de rapport qui lui a été présenté par le Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et l'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Sa mission remplie, le Conseil de Surveillance vous informe qu'il n'a pas d'observations à formuler, tant sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice écoulé, que sur la gestion de la Société et du Groupe.

Fait à Paris, le 14 mars 2013

Olivier Heckenroth
Président du Conseil de Surveillance
